

Dans sa séance du 11 février 2025 le conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 26 novembre 2024
2. Assermenté M. Ali Üregen, conseiller municipal en remplacement de Mme Jacqueline Nyake, démissionnaire
3. Nommé un conseiller municipal à la fonction de président de la commission économie publique en remplacement de Mme Jacqueline Nyake, démissionnaire
4. Nommé une conseillère municipale à la fonction de vice-présidente de la cohésion sociale en remplacement de me Jacqueline Nyake, démissionnaire
5. Voté un crédit d'investissement de CHF 5'700'000.- pour l'acquisition de la parcelle 3945 de Thônex, sise Hameau de Fossard 19-21 et sa dépendance - parcelle 6350 de Thônex
6. Voté un crédit d'étude complémentaire de CHF 186'000.- pour la consolidation du mur de soutènement de la route de Villette et du réaménagement en surface de la chaussée
7. Voté un crédit d'engagement de CHF 95'000.- pour financer les études de l'étape III de Belle-Terre comprenant la réalisation de deux PLQ distincts pour les pièces urbaines A4 & A5
8. Voté un crédit d'engagement de CHF 5'000'000.- pour financer les études prévues dans le plan général d'évacuation des eaux de 2025 à 2030
9. Voté un crédit complémentaire de CHF 400'000.- pour la reconstruction de la passerelle qui enjambe la Seymaz au chemin de Mapraz
10. Accepté la motion des groupes PLR et Le Centre-Vert'libéral « Pour la création d'un skate park et d'un pumptrack sur les Trois-Chêne »

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 31-03-2025

Florian Wünsche
Président du conseil
municipal 2024-2025